

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'EPIC TOURISME
PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE

Séance du 9 juin 2026

DEPARTEMENT DE
VAUCLUSEARRONDISSEMENT
D'AVIGNONEPIC Tourisme Pays des
Sorgues Monts de Vaucluse
EB / FQP

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à neuf heures trente minutes, le Comité Directeur de L'EPIC Tourisme PSMV s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Éric Bruxelles.

N° 26-08

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, ANDRZEJEWSKI, BAYON DE NOYER, BEAUMONT, BRUXELLE, CANDAU, CANILLAS, CHABAUD-GEVA, DE ALMEIDA, DOUSSOT-MOREL, DURAND, ERRE, FERMANIAN, FERREIRA DA SILVA, GONZALVEZ, HEDIARD, LAURIENT, LEGARS-LAVAURE, MARION, TAMISIER, VEXLAR.

Nombre de Délégués
en exercice 21
Nombre de Délégués
présents 20
Nombre de Délégués
votants..... 20

ABSENTS EXCUSES : Madame ROLLAND

ABSENTS DONNANT POUVOIR :

OBJET : Budget Supplémentaire 2026

Par délibération n° 26-03 du 10 février 2026, le Comité Directeur s'est prononcé sur le budget primitif. À la suite de l'adoption du Compte Financier Unique 2025 et de l'affectation des résultats, il convient de reprendre les restes à réaliser et les résultats au sein du budget.

En dehors de ces modifications liées à la reprise des résultats et des restes à réaliser, les dépenses demeurent inchangées.

Le budget supplémentaire retrace ces seules modifications qui sont les suivantes :

Section de fonctionnement

Recettes	
Chapitre 002 – Résultat	+ 26 632,35 €
Chapitre 74 – Article 741 subv. Exploitation collectivité de rattachement	- 45 375,70 €
TOTAL	- 18 743,35 €
Dépenses	
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	- 18 743,35 €
TOTAL	- 18 743,35 €

Section d'investissement

Recettes	
Chapitre 001 – Résultat	+ 19 543,03 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	- 18 743,35 €
TOTAL	+ 799,68 €
Dépenses	
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	+ 799,68 €
TOTAL	+ 799,68 €

Vu le Code Générale des Collectivités, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants
Vu la délibération 26-03 du 10 février 2026 portant adoption du budget primitif

Le Comité Directeur,
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,
Par 20 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION

- **ADOpte** le budget supplémentaire, qui s'équilibre à -18 743,35 € en fonctionnement et 799,68 € en investissement
- **AUTORISE Monsieur** le Président à signer tous actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de l'EPIC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte rendu exécutoire le : 12/062026

Acte publié le : 12/062026

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Président,

Éric BRUXELLE

